



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 2 mai 2016 à 19 :00 heure à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne le lot 5 558 381, lequel immeuble est situé à l'intersection de la 9^e Avenue et du chemin Ste-Marie, dans la zone Cb-1.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser la subdivision cadastrale du lot 5 558 381 afin de créer 2 nouveaux lots distincts ayant chacun une superficie de 465 mètres carrés au lieu de 500 mètres carrés, une largeur de 17,7 mètres au lieu de 18 mètres et l'un d'entre eux ayant une profondeur moyenne de 25,6 mètres au lieu de 27 mètres tel qu'exigé par le règlement de lotissement 99-042.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 8 avril 2016

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre Rondeau , secrétaire-trésorier de la municipalité
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **8 avril 2016** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **8 avril 2016**

.....
Pierre Rondeau